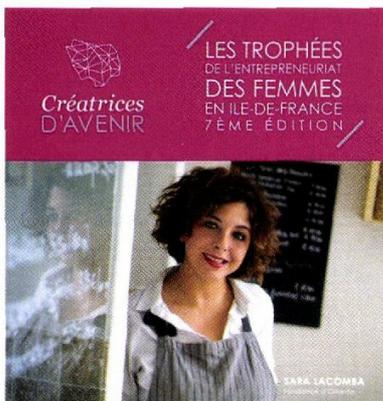


■ INNOVATION

CRÉATRICES D'AVENIR

récompense deux projets au service du handicap !

La cérémonie de remise des prix de la 7^e édition de Créatrices d'Avenir a eu lieu le 14 décembre dernier à Paris.



Valoriser chaque année des projets audacieux, porteurs de l'économie de demain dans des domaines tels que l'innovation, le numérique, l'économie sociale et solidaire, ou ayant un impact positif sur leur territoire. Tel est l'objectif de Créatrices d'Avenir ! Porté par grands partenaires institutionnels régionaux

(Préfecture de Paris et d'Ile-de-France Caisse des Dépôts, Conseil régional d'Ile-de-France), les lauréates du plus grand concours régional dédié à l'entrepreneuriat féminin seront récompensées par un trophée « Créatrices d'Avenir » et 60 000 € de dotation globale, dont 30 000 € en numéraire et 30 000 € en accompagnement délivré par les partenaires du concours.

Lors de la remise des prix de la 7^e édition de Créatrices d'Avenir, qui a eu lieu le 14 décembre dernier à Paris, deux projets destinés à améliorer le quotidien avec un handicap ont été récompensés, à savoir « 1 2 3 Tremplin » et « Includ ».

▪ **Trophée du « Public » : Lise ENGEL et Candice ROBIN - 1 2 3 TREMPLIN (95 - Montmorency)**
Lise Engel et Candice Robin, toutes deux fondatrices de 1 2 3 TREMPLIN, ont été récompensées par le Trophée du Public

dans le cadre du concours Créatrices d'Avenir. Ce sont les votes du public comptabilisés via les réseaux sociaux qui leur ont permis de remporter ce prix. 1 2 3 TREMPLIN met en œuvre un dispositif pilote permettant d'accueillir des enfants touchés par des troubles du spectre autistique via des enseignements adaptés.

▪ **Trophée « Créatrice d'Avenir » 2017 & Trophée « Entreprise Responsable » : Marlène VARNERIN - INCLOOD (75 - Paris)**

Le Trophée « Créatrice d'Avenir » 2017 a été décerné à Marlène Varnerin, fondatrice d'INCLOOD, une entreprise qui rend le savoir accessible aux sourds et muets grâce à l'innovation technologique. A travers Includ, Marlène Varnerin, sourde et muette de naissance, édite et publie des ouvrages bilingues en français/langue des signes, et offre une application numérique connectée aux livres. Includ remporte par ailleurs le Trophée « Entreprise responsable », récompensant une femme ayant créé une structure conciliant activité économique et responsabilité sociale. ♦

Pour plus d'infos, rendez-vous sur le site : www.creatricesdavenir.com



TROPHÉE CRÉATRICE D'AVENIR
TROPHÉE ENTREPRISE RESPONSABLE

INCLOOD
Marlène Varnerin

Marlène Varnerin, fondatrice d'Includ.



TROPHÉE DU PUBLIC

1.2.3 TREMPLIN
Lise Engel & Candice Robin

Lise Engel et Candice Robin, créatrices de 1 2 3 Tremplin.